Photo d'identité obligatoire à coller

Elémentaire

INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERI ET EXTRA SCOLAIRES
FICHE DE RENSEIGNEMENT – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

ENFANT

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Garçon** ☐ **Fille** ☐

Date de Naissance : _____ /_____ / _____

École fréquentée en 2023-2024 : _____ **Niveau :** _____

PARENT ou RESPONSABLE LEGAL·E DE L'ENFANT	**PARENT ou RESPONSABLE LEGAL·E DE L'ENFANT**
Nom et prénom : _____ Adresse domicile : _____ _____	Nom et prénom : _____ Adresse domicile : _____ _____
☎ domicile	☎ domicile
☎ professionnel	☎ professionnel
portable	portable
E-mail : _____	**E-mail** : _____
Profession : _____	Profession : _____
Commune d'activité professionnelle : _____ _____	Commune d'activité professionnelle : _____ _____

MERCI DE **BIEN VERIFIER VOTRE NUMERO DE TELEPHONE ET MAIL DE CONTACT**

ASSURANCE

Nom et N° d'assurance en Responsabilité Civile (Individuelle accident) :

_____

_____

Ou **Joindre l'attestation**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier par la Ville des Lilas pour instruire les projets d'accueil personnalisés. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :la Direction de l'éducation et de l'enfance (DEE) et aux directions scolaires. Les données sont conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit d'opposition. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courriel dpo@leslilas.fr ou courrier 96 rue de Paris 93260 Les Lilas. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (3 Pl. de Fontenoy, 75007 Paris).

ETAT MEDICAL – VACCINATIONS ET REGIME ALIMENTAIRE

Date du dernier vaccin Diphtérie-Tétanos-Coqueluche-Polio : _____

Date du dernier test BCG (tuberculose) : _____

Date 1ère injection Rougeole-Oreillons-Rubéole : _____ 2ème injection : _____

L'enfant doit-il prendre des médicaments durant le temps scolaire ou périscolaire ? **Oui** ☐ **Non** ☐

L'enfant est-il allergique à certains médicaments **Oui** ☐ **Non** ☐
Si Oui, lesquels : _____

L'enfant est-il allergique à certains aliments ? **Oui** ☐ **Non** ☐

⚑ **Un <u>Projet d'Accueil Individualisé (PAI)</u> est OBLIGATOIRE en cas de maladie chronique, de handicap nécessitant une prise de médicaments, d'allergies alimentaires, pour tous les temps d'accueil de l'enfant (scolaire et/ou périscolaire).**

A cet effet, les familles doivent contacter <u>impérativement</u> :

***Pour les renouvellements et pour les nouveaux PAI*: les infirmières scolaires situées à l'école Waldeck Rousseau – Tél : 01 43 62 10 53**

<u>En l'absence de PAI aucune mesure spécifique ne pourra être prise</u>.

Régime de substitution à la viande <u>concernant uniquement le plat principal</u> :

MERCI DE COCHER LA SOUHAITEE	
	Plat sans viande (aucune viande) ☐
	Plat sans porc ☐
	Aucun plat de substitution (consomme toutes les viandes) ☐

Ce choix sera appliqué pour toute l'année scolaire. Il est rappelé qu'un plat de substitution est proposé uniquement pour le plat principal. Les entrées restent les mêmes pour tous les élèves.

En cas d'accident, je - nous soussigné·e - soussignons, _____ autorise les secours à intervenir auprès de mon - notre enfant _____

et à le transporter vers l'hôpital le plus proche.

Fait aux Lilas, le : _____ Signature :

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom et Prénom : _____ N°☎ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐

Nom et Prénom : _____ N°☎ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐

Nom et Prénom : _____ N°☎ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐

Nom et Prénom : _____ N°☎ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐

Une pièce d'identité sera demandée à toute personne venant chercher l'enfant.

Une autorisation écrite (papier, mail, sms a minima) sera exigée pour toute personne ne figurant pas dans la liste ci-dessus. En l'absence d'une telle autorisation, l'enfant ne pourra pas repartir.

Autorisez-vous votre enfant à rentrer seul·e ? OUI ☐ NON ☐

Les jours d'école : à 17h15 ☐ à 18h00 ☐ à 18h30 ☐ à 18h45 ☐

Les jours de centre de loisirs : à 16h30 ☐ à 17h00 ☐ à 17h30 ☐ à 18h30 ☐ à 18h45 ☐

Le mercredi uniquement à 13h15 ☐

Je - Nous soussigné·e - soussignons _____

assume-assumons la pleine et entière responsabilité de cette demande et décharge la ville des Lilas en cas de problème survenant après la sortie du centre de loisirs

DEMANDE D'INSCRIPTION DE L'ENFANT AUX ACTIVITES PROPOSEES DURANT L'ANNEE

Cette inscription annuelle est nécessaire pour permettre à votre enfant de fréquenter l'activité mais **seule la fréquentation effective déclenche la facturation.**

Temps périscolaires (dans l'école)

PAUSE MERIDIENNE (11h30-13h30 en élémentaire) LUNDI - MARDI – JEUDI - VENDREDI

CANTINE - ACCUEIL DU MIDI ☐

ACTIVITES DU MATIN (7h30-8h30) LUNDI – MARDI –JEUDI - VENDREDI

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ☐

ACTIVITES DU SOIR (16H30 à 18h45) LUNDI – MARDI –JEUDI –VENDREDI

Départ possible à partir de 17h15

ACCUEIL PERISCOLAIRE SOIR de 16h30 à 18h45 ☐

ETUDES SURVEILLEES de 16h30 à 18h ☐

ACCUEIL PERISCOLAIRE POST ETUDE de 18h à 18h45 ☐

Temps extra scolaires

CENTRE DE LOISIRS « MERCREDI »

Accueil de 8h à 9h30 / Fermeture des portes à 9h30

Départ possible à partir de 16h30 le soir, fermeture des portes à 18h45

Matin avec repas de 8h à 13h15 ☐

Après-midi sans repas de 13h15 à 18h45 ☐

(Fermeture des portes à 13h45)

Journée complète de 8h à 18h45 ☐

MERCI DE NE COCHER QU'UNE SEULE CASE

CENTRE DE LOISIRS « VACANCES » (A LA JOURNEE UNIQUEMENT)

PETITES VACANCES SCOLAIRES ☐

VACANCES D'ETE (Juillet / Août 2024) ☐

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, dans la mesure du possible, la municipalité met à la disposition des familles un ramassage par car pour se rendre au centre de loisirs. Celui-ci est réservé **en priorité aux enfants de maternelle.**

AUTORISATIONS DIVERSES

J'autorise les services de la Direction Education à **m'envoyer par mail sous fichier informatique la facture mensuelle** des activités péri et extrascolaires (disponible aussi sur le Portail Familles) :

Oui ☐ Non ☐

J'autorise les services de la Direction Education **à me contacter par mail, téléphone ou sms pour toute communication liée au fonctionnement de l'école et des activités péri et extrascolaires** (grèves, informations relatives à la situation sanitaires, évènement important, etc.) **ou à la fréquentation de mon enfant** :

Oui ☐ Non ☐

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé lors de manifestations organisées dans le cadre de ses activités périscolaires à des fins de parution dans des publications municipales (site Internet, Infos Lilas, le P'tit Lilasien …) ? Oui ☐ Non ☐

Pour les envois groupés de sms, possibilité de vous désinscrire à tout moment en envoyant STOP au 38975 (0,06€/SMS). Pour toute modification d'une autorisation vous pouvez contacter le service Education à l'adresse suivante : education@leslilas.fr

Je - Nous soussigné·e – soussignons_____

atteste·ons des renseignements indiqués en pages 1-2-3-4 de la présente fiche, et avoir pris connaissance du **REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES PERI ET EXTRA SCOLAIRES.**

Je m'engage – nous nous engageons à communiquer toutes modifications de renseignements concernant mon enfant qui pourraient intervenir au cours de l'année scolaire.

Date avec mention « Lu et approuvé »

Signature du ou des parents ou responsables légaux :

Ce dossier est à retourner dûment complété et signé :

- au Service EDUCATION – Annexe Jean Yann derrière la Mairie (fermé le jeudi matin)
- par courrier postal Service Education 96 rue de Paris – 93 260 Les Lilas
- par scan-mail à education@leslilas.fr

AVANT LE JEUDI 31 AOUT 2023

De manière à bénéficier d'un tarif adapté, ***nous vous invitons à faire parvenir les documents nécessaires pour le calcul de votre quotient familial.***
Sans calcul de quotient, le tarif maximum sera appliqué par défaut.
Nous attirons votre attention sur le fait que des circonstances exceptionnelles (situation sanitaire, canicule etc) peuvent conduire à un aménagement temporaire des horaires et modalités d'accueil de la pause méridienne, et/ou des accueils périscolaires et de loisirs.

Dans ces situations et si un protocole particulier le justifie, des préinscriptions à l'accueil de loisirs du mercredi et/ou des vacances scolaires pourront être mises en œuvre de manière dérogatoire.